

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

Un spectacle de la Compagnie Brut de Béton
<http://www.brut-de-beton.net/compagnie.php>

A La Chapelle 36, rue Danielle Casanova - métro B Compans/Canal du midi

Mardi 30 avril à 19 h et mercredi 1er mai à 15 h Tarifs : 12 / 6 €

Réservation conseillée !!!! tél : 06.61.97.83.28 ou par courriel : daniel.roussee@wanadoo.fr

2 représentation d'un procès exceptionnel car il tente de déterminer les responsabilités trois ans après l'accident du Blayais survenu dans la nuit du mardi 3 Novembre 2015.

Le Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Sur scène un tribunal. Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient une dizaine de fois pour commenter le procès et apporter des informations complémentaires nécessaires à la bonne compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance :

« Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2018, nous jugeons, au nom du Peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par Monsieur le Très Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire Civile, Monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Energie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire ».

Suivent 1h 40 d'échanges argumentés (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer le texte final établi par Jean-Louis Debard).

Après un entr'acte de 30 mn, la séance reprend mais dans la salle et avec des victimes, des témoins, des « experts » du nucléaire vivants dans la ville où a lieu le procès. C'est l'occasion de présenter « à la barre » les problématiques et/ou procès qui mobilisent les militants locaux.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.

Le dossier pour la tournée est sur le site (textes, photos et dossier en pdf) :

<http://leliencommun.org/journeesdetudes/2012/proces>

Le lien direct pour le dossier :

http://leliencommun.org/journeesdetudes/2012/proces/presentation_tournee.pdf

5 avril 2013